

N° DEL/2024-062

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 13 mai 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40**Date de convocation : 06 mai 2024****PRESENTS (29)**

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, M. VILLA Olivier.

Pouvoirs (11) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ZANETTI Fernand,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOCHAUD Patricia,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. VALADOUR Jean-Pierre a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
M. VILLA Olivier a donné procuration à Mme VIDAL Dany.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.**OBJET : Décision Modificative n°1 – Budget Principal**

M. le Président propose de procéder à la décision modificative suivante :

Décision Modificative n°1 :

Fonctionnement :

Augmentation de crédits :

	Dépenses	Recettes
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	+ 300 000 €	
Art 023 – Virement à la section d'investissement Fonction 020 - Administration générale	+ 300 000 €	
Chapitre 073 – Impôts et taxes		+ 300 000 €
Art 73118 – Autres contributions directes Fonction 020 - Administration générale		+ 300 000 €
TOTAL	+ 300 000 €	+ 300 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 31 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions :

- **Autorise** M. le Président à passer les écritures comptables nécessaires à cette décision modificative.

POUR : 31
CONTRE : 5
ABSTENTION(S) : 4

Extrait certifié conforme,

Lapleau, le 14 mai 2024

Le Président,


Commune de
Ventadour Egletons Morédières



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ